

DEPARTEMENT

AVEYRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SALMIECH

RF Préfecture de Millau
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 23/05/2023 012-211202551-20230414-DE_2023_049-DE

Nombre de membres en

exercice: 12

Présents : 9

Présents non votants : 0

Votants: 12

Séance du 14 avril 2023 à 8 heures 30

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril l'assemblée régulièrement convoquée le 07 avril 2023, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LABIT (Maire).

Sont présents: Jean-Paul LABIT, Robert BOS, René CLUZEL, Cécile SAVY, Gilles SEGURET, Pierre CARCENAC, Marie-Reine RIVIERE, Pascale SANHES, Alain VERNHES

Présents non votants :

Représentés: Pierre-Edouard DAURES par Gilles SEGURET, Simon FOURNIER par Jean-Paul LABIT, Muriel LAPIERRE par Robert BOS

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Cécile SAVY

Objet: Vente du Lot n°7 Lotissement la Pépinière 1 - DE 2023 049

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 13 août 2014 portant notamment sur le prix de vente des lots du lotissement Pépinière 1, celui-ci étant fixé à 23,38 € TTC.

Il indique qu'il a été sollicité par Mme SERRANO et M. PFEIFER domiciliés 120 rue des Tilleuls 12 120 Salmiech qui sont intéressés pour acheter le lot n° 7 dont il rappelle les caractéristiques : parcelle F 546, surface 957m² et son prix : 22 374,66 € ;

Il demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des votants :

- valide la vente du lot n° 7 du lotissement la Pépinière à Mme SERRANO et M. PFEIFER domiciliés 120 rue des Tilleuls 12 120 Salmiech ;
- indique que c'est l'étude de Maître LACOMBE-GONZALES Caroline, qui se chargera de la vente de ce lot ;
- autorise M. le Maire à signer tout document s'y rapportant ;

Fait et délibéré

les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Jean-Paul LABIT

